

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	<b>No SD</b> SD-2023-2418
<b>OBJET</b>	Prendre acte du rapport de reddition de compte et recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au contrat SP-29881 pour les travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanente, ralentisseurs de vitesse (dos d'âne), lot 1	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> SP-29881 (JL) <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts <b>Date CE souhaitée :</b> 2023-05-24 <b>Date CM souhaitée :</b> 2023-06-06		
<b>Actions :</b> DÉPÔT RAPPORT INTÉRIMAIRE - CONTINGENCES, MODIFICATION DE CONTRAT  <b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui  <b>Contrat</b> <b>No contrat :</b> SP-29881 <b>Estimation :</b> 3 212 855,65 \$ <b>Montant :</b> 3 877 074,27 \$ <b>Mode de sollicitation :</b> SP-Soumission publique <b>Type de contrat :</b> Exécution de travaux <b>Durée du contrat :</b> 2 ans <b>Résultat :</b> De Sousa  <b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b> Service de l'ingénierie  <b>Projet(s)</b> OGP-16536		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	<b>No SD</b> SD-2023-2418
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u>  2022-12-14        CE-20221214-3971        RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT SP-29881</p> <p><u>Résumé</u>  <b>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</b></p> <p>d prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 23 novembre 2022 en lien avec le contrat SP-29881 pour des travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanentes, ralentisseurs de vitesse (dos d'âne), lot 1, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.</p> <p>(SD-2022-5795)</p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u>  2022-12-14        CE-20221214-3972        CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-29881</p> <p><u>Résumé</u>  <b>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</b></p> <p>d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 82 292,44 \$ pour la contingence du contrat SP-29881 relatif à des travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanente, ralentisseurs de vitesse (dos d'âne), lot 1.</p> <p>(CT:1727300)  (SD-2022-5795)</p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u>  2020-09-01        CM-20200901-765        ADJUDICATION - CONTRAT SP-29881</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  APPUYÉ PAR :            Sandra Desmeules</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29881, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanente, ralentisseurs de vitesse (dos d'âne), pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>De Sousa  3 877 074,27 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-3663)</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	<b>No SD</b> SD-2023-2418
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>En référence à la Politique de gestion et d'encadrement des contingences, il est prévu que le directeur du Service responsable doit soumettre au comité exécutif un rapport intérimaire de reddition de compte sur l'état d'avancement des travaux pour tous les contrats visés par cette politique.</p> <p>Par conséquent, en accord avec cette politique, nous vous soumettons le rapport intérimaire de reddition de comptes sur l'état d'avancement des travaux en lien avec le contrat SP-29881, Règlement L-12731-F/16536. À ce jour, 94 % des travaux sont complétés.</p> <p>À titre indicatif, le total des crédits autorisés pour les contingences pour ce projet représentait un montant de 168 605,10 \$ lors de l'octroi de ce contrat. En date du 10 mai 2023, les contingences utilisées et anticipées totalisent 528 370,92 \$, ce qui représentera 15,67 % de la valeur initiale du contrat.</p> <p>Les détails sont inclus au rapport intérimaire de reddition de compte annexé à la présente.</p> <p>Le dépassement de la contingence s'explique principalement par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-AFP-03 Installation de poteaux supplémentaires : 143 793 \$</li> <li>-AFP-04 Marquage de symboles supplémentaires : 13 390 \$</li> <li>-AFP-05 Déplacement de panneaux supplémentaires : 15 943,20 \$</li> <li>-AFP-06 Installation de poteaux temporaires : 7 084 \$.</li> <li>-AFP-09 Frais supplémentaires engendrés par des travaux en période hivernale : 12 014,22 \$</li> <li>-AFP-10 Ralentisseur de vitesse (Dos d'âne) : 296 100 \$</li> </ul> <p>Dans le contexte de l'avenant AAP-10, il est tout d'abord important de préciser que les documents de soumissions ont été faits sans plans et que les quantités indiquées au bordereau étaient des approximations pour permettre la réalisation d'environ 700 dos d'âne. À cet effet, la quantité indiquée au bordereau de soumission pour les ralentisseurs de vitesse à réaliser est de 5 600 m.lin. Toutefois, suivant les travaux des DI-01 à DI-13, cette longueur de ralentisseur de vitesse a été utilisée dans sa totalité. Le total de ralentisseur de vitesse à ce jour est de 6 134,90 m.lin. Dans les prochaines semaines, les derniers ralentisseurs seront réalisés (10 dos d'âne). Le total sera donc d'environ 6 300 m.lin.</p> <p>Aussi, dans le cadre de la soumission citée en titre, des quantités et travaux non prévus au contrat ont dû être réalisés pour compléter les ouvrages ou en assurer leur pérennité.</p> <p>À cet effet, six (6) avenants au contrat au montant de 190 256,70 \$ ont été approuvés. Trois (3) avenants au montant de 338 114,22 \$ sont en préparation, ce qui porte le total des avenants à ce jour à 528 370,92 \$.</p> <p>Le montant des contingences déjà autorisé est de 168 605,10 \$, par conséquent, une autorisation de crédits supplémentaires de 281 382,74 \$ est requise, sachant qu'une autorisation de crédit additionnel a déjà été approuvée dans le passé par le CE du 14 décembre 2022 au montant de 78 383,08 \$</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Les crédits additionnels de 295 417 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrivent dans le cadre du programme « Mesures d'apaisement de la circulation » pour lequel un montant de 2 300 000 \$ est prévu en 2023 au PTI.</p> <p>Dépense financée à même les sommes disponibles au règlement L-12731-F/16536</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>Poursuite des travaux.</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p> <p>Certification : Créditer le compte 249033.</p>		

